
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 20 novembre 2015 à 12 h
11155, avenue Hébert**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Gilles Deguire, maire d'arrondissement
Mme Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement - district Marie-Clarac
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Marie-Clarac
Mme Sylvia Lo Bianco, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont

ÉTAIT ABSENT :

M. Jean-Marc Gibeau, conseiller de la ville - district Ovide-Clermont

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. GILLES DEGUIRE

Étaient aussi présents les employés cadres suivants :

Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement
M. Hugues Chantal, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
M. Alain Legault, directeur des travaux publics
M. Claudel Toussaint, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Mme Claire Vassart, directrice de la performance, du greffe et des services administratifs
Mme Marie Marthe Papineau, secrétaire d'arrondissement
M. Jean-Marc Jacques, chef de Cabinet

Nombre de personnes dans la salle : zéro (0)

Le maire de l'arrondissement, M. Gilles Deguire, déclare la séance ouverte.

CA15 10 456

Déposer les avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 20 novembre 2015, à 12 h.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soient déposés aux archives les avis de convocation signifiés aux membres du conseil d'arrondissement pour la tenue de la séance extraordinaire du 20 novembre 2015, à 12 h ;

ET QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 novembre 2015, à 12 h, tel qu'il a été soumis.

Adopté à l'unanimité.

CA15 10 457

**Adjuger à Fahey et Associés, au montant maximal de 175 497,84 \$, taxes incluses, un contrat de services professionnels en architecture de paysage, urbanisme et design urbain pour divers projets à l'arrondissement de Montréal-Nord et approuver un projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et cette firme.
Appel d'offres 957 / contrat 2 / 8 soumissions**

Il est proposé par Mme Sylvia Lo Bianco

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adjugé à Fahey et associés, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, au montant maximal de 175 497,84 \$, taxes incluses, le contrat 957 (2) pour les services professionnels en architecture de paysage, urbanisme et design urbain pour divers projets à l'arrondissement de Montréal-Nord;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et Fahey et associés ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1151959007

CA15 10 458

**Adjuger à AECOM Consultants Inc., au montant maximal de 169 151,22 \$, taxes incluses, un contrat de services professionnels en architecture de paysage, urbanisme et design urbain pour divers projets à l'arrondissement de Montréal-Nord et approuver un projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et cette firme.
Appel d'offres 957 / contrat 1 / 9 soumissions**

Il est proposé par Mme Monica Ricourt

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit adjugé à AECOM Consultants inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, au montant maximal de 169 151,22 \$, taxes incluses, le contrat 957 (1) pour les services professionnels en architecture de paysage, urbanisme et design urbain pour divers projets à l'arrondissement de Montréal-Nord;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et AECOM Consultants inc.;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1150576013

CA15 10 459

**Adjuger à Zins Beuchesne et associés, au montant maximal de 81 367,81 \$, taxes incluses, un contrat de services professionnels en analyse commerciale pour divers projets à l'arrondissement de Montréal-Nord et approuver un projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et cette firme.
Appel d'offres 958 / 2 soumissions**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit adjugé à Zins Beaugesne et associés, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, au montant maximal de 81 367,81 \$, taxes incluses, le contrat 958 pour les services professionnels en analyse commerciale pour divers projets à l'arrondissement de Montréal-Nord ;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et Zins Beaugesne et associés ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1150576014

CA15 10 460

**Adjuger à Beaudoin Hurens inc., au montant maximal de 61 730,08 \$ taxes incluses, un contrat de services professionnels en ingénierie multidisciplinaire pour divers projets à l'arrondissement de Montréal-Nord et approuver un projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et cette firme.
Appel d'offres 955 / contrat 2 / 5 soumissions**

Il est proposé par Mme Monica Ricourt

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adjugé à Beaudoin Hurens inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, au montant maximal de 61 730,08 \$, taxes incluses, le contrat 955 (2) pour les services professionnels en ingénierie multidisciplinaire pour divers projets à l'arrondissement de Montréal-Nord ;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, et Beaudoin Hurens inc. ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1154383009

CA15 10 461

**Adjuger à WSP Canada inc., au montant maximal de 58 464,79 \$ taxes incluses, un contrat de services professionnels en ingénierie multidisciplinaire pour divers projets à l'arrondissement de Montréal-Nord et approuver un projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et cette firme.
Appel d'offres 955 / contrat 1 / 5 soumissions**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit adjugé à WSP Canada inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, au montant maximal de 58 464,79 \$, taxes incluses, le contrat 955 (1) pour les services professionnels en ingénierie multidisciplinaire pour divers projets à l'arrondissement de Montréal-Nord ;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et WSP Canada inc. ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1154383008

CA15 10 462

Adjuger à Cimaise inc., au montant maximal de 43 633,01 \$, taxes incluses, un contrat de services professionnels en architecture de bâtiment pour divers projets à l'arrondissement de Montréal-Nord et approuver un projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et cette firme.

Appel d'offres 956 / contrat 2 / 11 soumissions

Il est proposé par Mme Sylvia Lo Bianco

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adjugé à Cimaise inc, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, au montant maximal de 43 633,01 \$, taxes incluses, le contrat numéro 956 (2) pour les services professionnels en architecture de bâtiment pour divers projets à l'arrondissement de Montréal-Nord ;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et Cimaise inc. ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1151926002

CA15 10 463

Adjuger à L'Ecuyer Lefavre architectes inc., au montant maximal de 34 499,40 \$, taxes incluses, un contrat de services professionnels en architecture de bâtiment pour divers projets à l'arrondissement de Montréal-Nord et approuver un projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et cette firme.

Appel d'offres 956 / contrat 1 / 11 soumissions

Il est proposé par Mme Sylvia Lo Bianco

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit adjugé à L'Ecuyer Lefavre architectes inc, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, au montant maximal de 34 499,40 \$, taxes incluses, le contrat 956 (1) pour les services professionnels en architecture de bâtiment pour divers projets à l'arrondissement de Montréal-Nord ;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et L'Ecuyer Lefavre architectes inc. ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1151926001

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'est présente dans la salle.

À 12 h 39, l'ordre du jour étant épuisé, M. Gilles Deguire, maire d'arrondissement, déclare la séance levée.

Gilles DEGUIRE
Maire d'arrondissement

Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 décembre 2015.